

Le syndicat mixte pour l'aménagement de la forêt de Bouconne



La Communauté de communes de la Save au Touch, dont Mérenvielle fait partie, adhère au Syndicat mixte pour l'aménagement de la forêt de Bouconne.

Outre le fait que ce Syndicat a en charge la Base de loisirs de Bouconne, il collabore étroitement avec l'Office National des Forêts (ONF), qui gère la forêt domaniale.

Le Syndicat a mis à disposition des communes adhérentes la fiche d'information ci-jointe ([Bouconne info du 24 février 2020](#)), donnant des éléments d'information sur la gestion raisonnée, encadrée et durable des forêts afin de permettre aux forestiers d'œuvrer au quotidien pour assurer la pérennité et la vitalité des forêts et répondre à **trois objectifs** indissociables : **fournir du bois** à la société, **préserver l'environnement** et **accueillir le public**.

Le Syndicat s'est également porté maître d'ouvrage pour l'élaboration d'une **charte forestière de territoire**, pour les 10 communes concernées par le massif forestier représentées au sein du Syndicat mais aussi celles de L'Isle Jourdain et de Lias, dont les forêts communales forment un continuum dans le massif forestier. Pour disposer d'informations complémentaires sur cette charte forestière de territoire, utilisez ce [lien](#).